CANADA PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI COWANSVILLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Cowansville du 7 décembre 2020, à huis clos, par vidéoconférence, suivant les décrets et arrêtés ministériels en vigueur en raison de l'état d'urgence sanitaire déclaré par le gouvernement québécois.

Sont présents :

Monsieur le conseiller Philippe Mercier (Quartier 1, Ruiter) Madame la conseillère Lucille Robert (Quartier 2, Sweetsburg) Madame la conseillère Marie-France Beaudry (Quartier 3, Vilas) Monsieur le conseiller Stéphane Lussier (Quartier 4, Bruck) Monsieur le conseiller Yvon Pepin (Quartier 5, Davignon) Monsieur le conseiller Daniel Marcotte (Quartier 6, Fordyce)

Formant quorum et siégeant sous la présidence de madame la mairesse Sylvie Beauregard.

Sont également présents :

Madame Julie Lamarche, OMA, greffière Monsieur Claude Lalonde, ing., directeur général Madame Josée Tassé, CGA, trésorière Monsieur Marc-Antoine Dunlavey, urbaniste, directeur du Service de l'aménagement urbain et de l'environnement

Madame la mairesse précise qu'en l'absence de débat sur un point inscrit à l'ordre du jour ou si personne ne demande le vote sur celui-ci, la proposition afférente est adoptée à l'unanimité.

549-12-2020 Ouverture de la séance

Il est proposé par madame la conseillère Lucille Robert

Appuyé de monsieur le conseiller Yvon Pepin

Et résolu:

Que la séance soit déclarée ouverte à 19 h 30.

Adoptée à l'unanimité

550-12-2020 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame la conseillère Lucille Robert

Appuyé de monsieur le conseiller Yvon Pepin

Et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que soumis, le point affaires nouvelles demeurant ouvert.

Adoptée à l'unanimité

Ordre du jour

- 1.1 Ouverture de la séance
- 2.1 Adoption de l'ordre du jour
- 6.1 Dérogation mineure 2020-087 / 170 rue Nelson
- 6.2 Accord de Principe Développement domiciliaire du Quartier Papineau Phase 2 lots 3 798 610 et 3 798 774 Gestion Terrart Inc.
- 6.3 Autorisation de signature Protocole d'entente Développement résidentiel visant l'ouverture d'une rue et le prolongement de la rue d'Ontario Phase 1 Gestion Terrart Inc.
- 14.1 Levée de la séance

551-12-2020 <u>Dérogation mineure 2020-087 / 170 rue Nelson</u>

Considérant l'avis favorable à l'unanimité du comité consultatif d'urbanisme émis à l'égard de la présente demande en date du 19 novembre 2020;

Considérant les plans et documents portant le titre « Dérogation mineure 2020-087 / 170 rue Nelson », datés du 19 novembre 2020, et soumis au soutien des présentes;

Considérant l'avis public dûment publié le 20 novembre 2020 quant à la présentation de cette demande;

Considérant qu'à la suite de la publication de cet avis public, aucun citoyen n'a manifesté l'intérêt de se faire entendre relativement à cette demande;

Il est proposé par madame la conseillère Marie-France Beaudry

Appuyé de monsieur le conseiller Daniel Marcotte

Et résolu:

D'approuver la demande de dérogation mineure 2020-087 relative à la propriété sise au 170 rue Nelson, lot 3 798 743 du cadastre du Québec, de manière à permettre que la distance à respecter entre un bâtiment résidentiel et l'emprise du boulevard Jean-Jacques-Bertrand soit de 6 mètres alors que le règlement de zonage n° 1841 en vigueur mentionne 12 mètres minimum.

Adoptée à l'unanimité

552-12-2020 Accord de Principe – Développement domiciliaire du Quartier Papineau Phase 2 – lots 3 798 610 et 3 798 774 – Gestion Terrart Inc.

Considérant que Gestion Terrart Inc. souhaite effectuer un projet de développement domiciliaire à l'ouest de la rue d'Ontario et au nord du boulevard Louis-Joseph-Papineau;

Considérant que le projet est dans une zone prioritaire de développement de la ville de Cowansville;

Considérant que le projet comprendra deux phases et que le présent accord de principe vise la deuxième phase

Il est proposé par monsieur le conseiller Stéphane Lussier

Appuyé de monsieur le conseiller Yvon Pepin

Et résolu :

De donner, par la présente résolution, un accord de principe au projet de développement de Gestion Terrart Inc. illustré au plan projet de lotissement préparé par Monsieur Robert Fournier, arpenteur-géomètre, daté du 13 janvier 2020, sous le dossier numéro 2127G4 et le numéro 6198, pour la deuxième phase. Les annexes A, B et C sont soumises au conseil au soutien de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

553-12-2020

<u>Autorisation de signature – Protocole d'entente – Développement résidentiel visant l'ouverture d'une rue et le prolongement de la rue d'Ontario – Phase 1 – Gestion Terrart Inc.</u>

Considérant que dans le cadre du développement domiciliaire du Quartier Papineau, un protocole d'entente doit être signé pour la construction de deux rues résidentielles et leurs infrastructures, soit le prolongement de la rue d'Ontario et l'ouverture d'une nouvelle rue, afin de décrire les travaux à être réalisés, le financement de ce projet, ainsi que les engagements du promoteur et de la Ville;

Considérant que le projet global comporte à échéance la création de plus de 300 unités d'habitation de type résidentiel multifamilial;

Considérant qu'il doit y avoir une entente pour le partage des coûts entre le promoteur et la Ville pour la phase 1 du projet;

Considérant que le projet est situé dans une zone prioritaire de développement identifiée au plan d'urbanisme de la Ville;

Il est proposé par madame la conseillère Lucille Robert

Appuyé de monsieur le conseiller Philippe Mercier

Et résolu:

D'autoriser la mairesse et la greffière à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Cowansville et Gestion Terrart Inc. pour les travaux d'infrastructures et de construction d'une nouvelle rue résidentielle et du prolongement de la rue d'Ontario, sur une partie des lots 3 798 765, 4 076 705 et 6 305 954 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Missisquoi, soumis au soutien de la présente résolution. L'emplacement des travaux est plus amplement montré aux plans et devis préparés par la firme St-Georges, plans datés du 14 octobre 2020, sous le dossier portant le numéro 17 162, soumis au soutien de la présente résolution.

De décrire dans le protocole d'entente à être signé entre les parties, la participation financière de la Ville de Cowansville liée aux travaux d'infrastructures et de voirie, et ce, tel que prévu au règlement 1749.

Adoptée à l'unanimité

Aucune période de questions ne fut tenue considérant que la séance a été tenue sans audience publique et diffusée en direct via la plateforme Facebook.

554-12-2020 <u>Levée de la séance</u>

Il est proposé par madame la conseillère Lucille Robert

Appuyé de monsieur le conseiller Yvon Pepin

Et résolu:

De lever la présente séance à 19 h 36.

Sylvie Beauregard, mairesse

Julie Lamarche, OMA, greffière

Par sa signature, la mairesse indique qu'elle signe en même temps toutes les résolutions incluses au procès-verbal.